



Dossier de candidature

Section Sportive Féminine de Handball

Année Scolaire 2023-2024





AMBITIONS DE LA SECTION SPORTIVE

- ❖ Construire la réussite des élèves dans le triple projet : Scolaire – Sportif & Socio-Educatif
- ❖ Enrichir la culture sportive de nos jeunes afin de réussir au mieux leur vie professionnelle et personnelle
- ❖ Faire acquérir aux joueuses les éléments techniques nécessaires à l'atteinte du niveau national

ATOUTS DE LA SECTION SPORTIVE

La Section Sportive du Lycée Marie Curie permet de :

- ❖ Augmenter son temps de pratique du Handball, afin de développer ses compétences sportives
- ❖ Poursuivre les mêmes études que les autres élèves de la classe tout en ayant des horaires aménagés
- ❖ Concilier harmonieusement les entraînements en club et ceux proposés par la section handball

CONDITIONS D'ADMISSION

L'élève doit réunir ces trois conditions pour être admissible.

- ❖ Être admise en 2nde ou en 1^ère (*Décision d'orientation positive du chef d'Établissement*)
- ❖ Être apte médicalement
- ❖ Être licenciée dans un club et présenter un « intérêt » sportif

Attention : le maintien d'une élève l'année suivante dans la section n'est pas automatique !

MODALITES

Renseigner et renvoyer le dossier de candidature, disponible au secrétariat du Lycée Marie Curie ou téléchargeable sur :

- le site du lycée <https://lyc-marie-curie-echirolles.ent.auvergnerhonealpes.fr>
- le site du club d'HBC2E <https://hbc2e.sportsregions.fr/>

Clôture des inscriptions : Dimanche 14 mai 2023

Tests d'entrée pour admission :

Mercredi 24 mai 2023

9h30 à 16h30



L'ÉTABLISSEMENT

1. Finalités de la structure « Section Sportive »

L'objectif de la section sportive est d'offrir à des jeunes sportives une poursuite normale de leurs études tout en permettant l'organisation d'entraînements adaptés à la pratique du handball et la participation aux compétitions de leur club et du lycée (Association Sportive).

La complémentarité « club » et « section sportive » fixe l'enjeu principal

Aucune obligation d'intégrer un club pilote de la section sportive n'est fixée (HBC2E – GSMH)

La charge sportive représente :

- 3 séances d'entraînement hebdomadaire au sein de la section comprenant du travail technique de la pratique du Handball et du travail physique orientée sur le renforcement musculaire et la prévention des blessures
- Participation aux compétitions avec l'Association Sportive du Lycée.
- Participation aux entraînements et compétitions avec le club dans lequel l'élève est licenciée.

Les séances d'entraînement seront encadrées par des entraîneurs diplômés issus des différents clubs de l'agglomération

2. La scolarité

L'engagement au sein de la section sportive du Lycée rend impossible le suivi des options : Latin, Cinéma Audiovisuelle, LVC Italien.

Cependant, tous les enseignements de spécialité sont possible (10 proposées sur 11 possibles). Le Lycée offre la possibilité aux élèves issues du dispositif « Section Sportive » de manger entre 11h15 et 13h15 ainsi que la mise à disposition d'une bagagerie et de casiers réservés aux sportifs.

L'entrée en section sportive est un projet se construisant sur les 3 années de Lycée, cependant la Section Handball reste accessible pour les élèves de Première et Terminale

3. Internat

Un régime interne est possible pour les élèves de la section sportive en partenariat avec le Lycée les Eaux Claires (1 rue des Eaux Claires)

4. Aspects Financiers

Licence UNSS : **25 €** à souscrire obligatoirement pour participer aux compétitions

ENVIRONNEMENT & QUALITES SOUHAITEES

L'environnement de la joueuse, candidate potentiel comprend :

✓ Le Milieu Scolaire

En seconde dans le cadre de la section sportive :

- Les différents entraînements proposés par le dispositif
- Pas de cours le Samedi

Les élèves n'ayant pas entraînement peuvent avoir cours



En 1ère et Terminale, l'organisation des horaires de la section peut être modifiée en fonction des contraintes de l'Emploi du Temps

✓ Le Milieu Familial

- La famille se doit d'être continuellement présente et partie prenante au projet de l'élève

✓ Le Milieu Sportif

- Le club, les dirigeants doivent avoir conscience de l'engagement pris vis-à-vis de la formation, du projet et des choix des jeunes. La joueuse ne doit en aucun cas, abroger son investissement auprès de son club.
- L'entraîneur du club qui accueille la joueuse en dehors du temps scolaire, doit l'intégrer dans son collectif en tenant compte de son vécu « handball » et la faire jouer. Il doit, également, prendre conscience des éventuelles périodes de fatigue engrangées par le rythme de la section sportive
- Les entraîneurs de la section, en liaison avec la famille, l'établissement, le club et l'entraîneur de club se portent garants de la qualité de la formation sportive et de la réussite scolaire.
- L'équipe dirigeante du Handball Club Echirrolles-Eybens dont dépend la section féminine, doit mener une politique dynamique pour une formation de haute qualité.

C'est dans cet environnement lisible et aux objectifs clairement identifiés que la joueuse devra s'investir sans jamais perdre de vue :

- Ses droits et ses devoirs envers son entourage,
- Son cursus scolaire,
- Un engagement sportif rigoureux,
- La vie au Lycée.

L'élève devra faire preuve de capacité organisationnelle, d'adaptation et de résistance face aux différentes charges de travail d'origine scolaire et sportive.

Avoir une envie forte de réussir à la fois ses études et de se perfectionner au Handball

Volonté, Dynamisme, Rigueur, Investissement, Ambition

RECRUTEMENT & ADMISSION

A l'issue des tests une commission réunissant le Proviseur, le Proviseur-Adjoint et le professeur d'EPS responsable de la section d'une part, le HBC2E et ses intervenants d'autre part, prononce les admissions et communique ses décisions aux parents

Par mail dans les 72h !

Le dossier de candidature comprend :

Un Volet Scolaire :

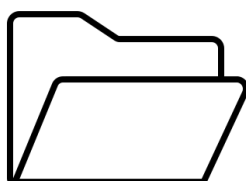
- Photocopies des bulletins des premier et second trimestre de l'année en cours
- Avis du chef de l'établissement et du professeur d'EPS

Un Volet Sportif :

- La fiche de candidature
- Avis de l'entraîneur
- Lettre de Motivation

Un Volet Médical :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du Handball



Délai de dépôt des candidatures

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

Par mail auprès de Jean-Pierre THIVEL

jean-pierre.thivel@ac-grenoble.fr

Dimanche 14 Mai 2023

Lycée Marie Curie
Avenue du 8 Mai 1945
BP348 – 38435 Echirolles Cedex
04 76 33 70 00

